



DOSSIER DE PRÉSENTATION Projet : Salle de Parkour



ARVERNE PARKOUR est une association du bassin issoirien. Elle est le résultat de l'évolution de la Junior Association « Parkour City Life » après 10 années de fonctionnement. L'association s'est lancée dans la construction d'une salle de Parkour pour développer ses entraînements et sa structure. Cette salle sera une première en Auvergne.

Envie de nous aider dans ce projet?

Toutes les informations se trouvent dans ce dossier.

Association d'Intérêt général créée en mai 2020. SIRET : 88394575000015

notre histoire

LE PARKOUR

Le Parkour a été développé à la fin des années 80, en France.

C'est une activité physique que l'on définit comme « l'art du déplacement » en milieu urbain et naturel. Le pratiquant appelé « Traceur » va ainsi adapter ses mouvements en fonction des obstacles freinant son déplacement (barrières, murs), par le biais de franchissements et de multiples sortes de sauts.

Le maître mot du Parkour est : **l'adaptation**. Le Traceur s'adapte à tout type d'environnements qu'il rencontre et ce, au-delà des techniques préétablies. En effet, le Parkour ne se résume pas à un ensemble de mouvements enchaînés les uns avec les autres mais à un tout qui nous permet d'évoluer correctement. Le Traceur doit allier **force et maîtrise physique**, il utilise son corps comme seul véhicule et ses réflexes comme protections.

LA JUNIOR ASSOCIATION

La Junior Association « Parkour City Life » (PCL) a vu le jour le 16 novembre 2010 sous l'impulsion de **six collégiens** voulant structurer la pratique de leur art : le Parkour.

Le choix du statut de "Junior Association" a été effectué afin d'obtenir les **mêmes avantages** qu'une association de loi 1901 (assurance, compte bancaire, etc.), sans la présence de membres majeurs.



Ce choix a aussi été fait dans l'optique d'être **mieux reconnu** par les instances officielles (mairies, services de police, etc.).

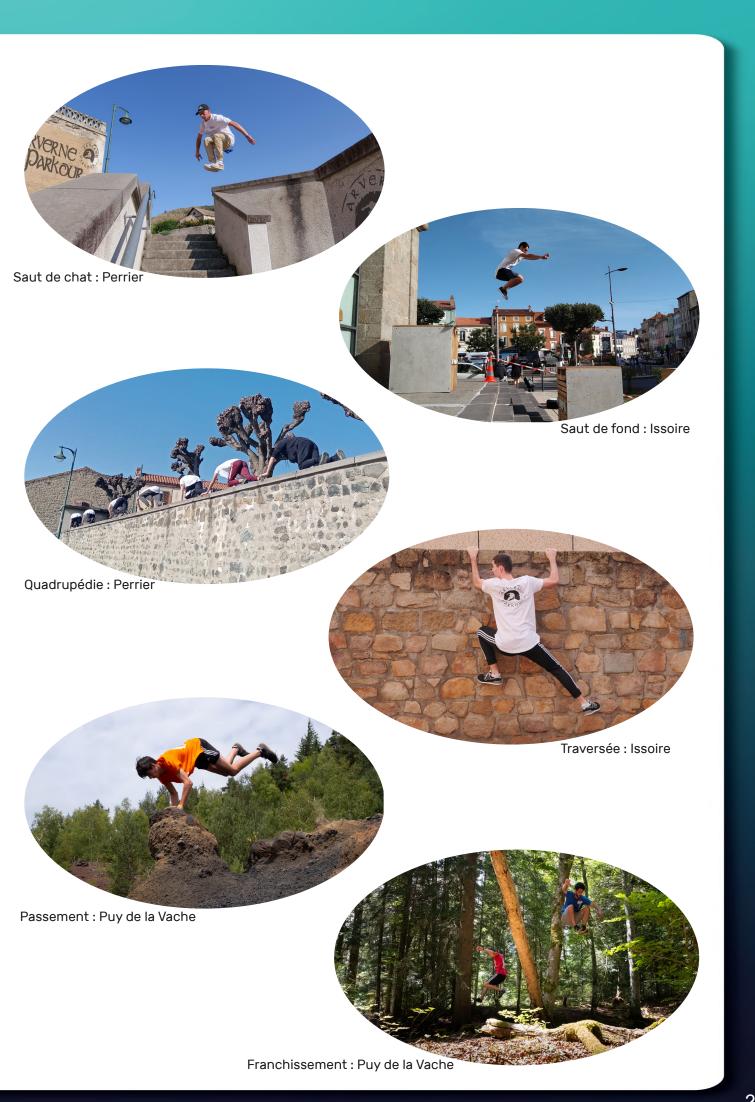
L'ASSOCIATION DE LOI 1901



Au bout de 10 ans de vie, la Junior Association est arrivée au bout de ce qu'elle pouvait nous apporter! Les jeunes mineurs sont devenus majeurs d'année en année et les nouveaux projets que nous avions en tête demandaient des ressources différentes.

Nous avons donc décidé de passer le pas en réunissant tous les anciens et actuels membres de la Junior Association « Parkour City Life » qui souhaitaient prendre part à cette évolution en loi de 1901.

La nouveauté de cette association Loi de 1901 est son affiliation à la **Fédération de Parkour (FPK)** qui nous permet de rejoindre un réseau d'associations, d'être soutenus en cas de problème et de souscrire à une assurance spécialement constituée pour notre pratique du Parkour. Depuis février 2022, ARVERNE PARKOUR a intégré l'**Union Sportive Issoirienne (USI)**. Union fondée en 1954 et composée actuellement de 39 associations.



un projet 100% benevole

CONSTATS

Ce projet est né de plusieurs constats :

- 1) L'évolution importante de notre association au cours de ces dernières années nous oblige à **voir plus grand** et plus loin dans l'avenir (développement des entraînements).
- 2) La météo, souvent capricieuse et froide de notre région Auvergne, oblige nos encadrants à **annuler** beaucoup d'entraînements en extérieur pour des questions de sécurité.
- 3) Les créneaux des équipements sportifs de notre ville sont **surbookés** et l'accès à une pratique intérieure (en cas de mauvais temps) est très compliqué pour nous.

OBJECTIFS

La création d'une salle dédiée à la pratique du Parkour permettra à nos adhérents de favoriser un **apprentissage continu** de notre sport et de ses valeurs, même quand les conditions extérieures ne le permettent pas. Nous pourrons aussi mettre en place des **entraînements supplémentaires** (soir de semaine) et **complémentaires** pour les pratiquants ayant plus de difficultés. Le tout, dans un cadre sécurisé. N'oublions pas que notre « mission » principale est : **La pratique du Parkour pour toutes et tous**.

Cette salle sera la **première salle auvergnate** dédiée à la pratique du Parkour et la seconde en Auvergne-Rhône-Alpes (KIMEO à Lyon).

TOUR DE FRANCE DES SALLES DE PARKOUR

Avant de nous lancer dans la recherche de partenaires, d'un bâtiment, de la construction des modules et de la possible mutualisation des locaux, nous avons souhaité nous lancer dans un "Tour de France des salles de Parkour".

Ce tour de France des salles de Parkour s'est étalé de 2021 à 2024 et a permis d'amener plus de **60 jeunes dans 7 salles différentes** pour un résultat de 11 voyages.

Ce tour de France nous a également été l'occasion de réaliser un **dossier de 44 pages** regroupant toutes les caractéristiques des salles visitées, les techniques de construction ainsi que tous les éléments de sécurité essentiels ressortis des entretiens réalisés avec certains propriétaires des salles.

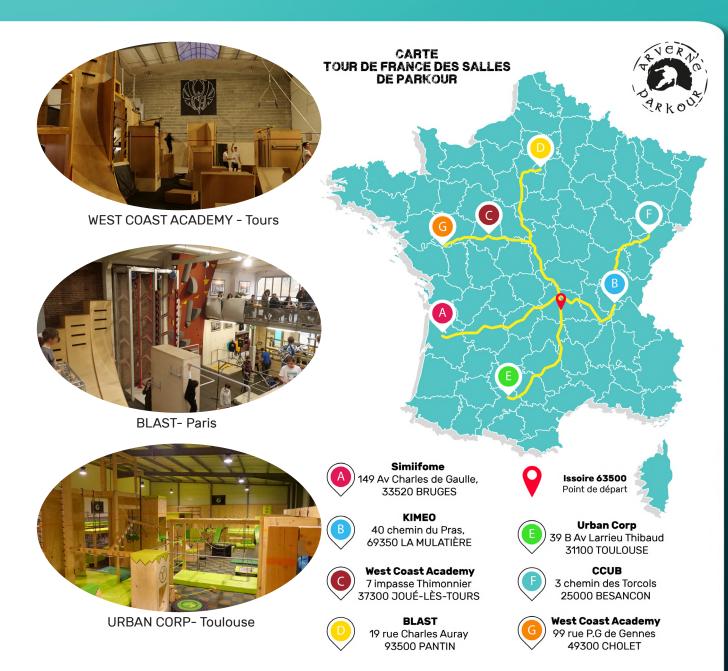
Ce document est le « fil conducteur » garant de la réussite de ce projet.



SIMIIFORME - Bordeaux



KIMEO - Lyon



FUTUR GYMNASE OMNISPORTS

L'espace «Parkour» sera situé dans le futur gymnase Omnisports (2000m²) construit par l'Agglo Pays d'Issoire sur la commune d'Issoire (Cyclisme, Rugby, Boxe, Gym et Parkour). Nous partagerons l'espace Gymnastique/Parkour sur un plateau de 900m² (600m² pour

I'USI Gymnastique et 300m² pour ARVERNE DARKOUR).

Démarrage de la construction : octobre 2024.

Livraison du gymnase : août 2025. Localisation : quartier «Les Prés» à Issoire,

Localisation : quartier «Les Prés» à Issoire entre le collège et le centre aqualudique.





TROIS ZONES D'ENTRAINEMENTS...

1) Zone de Chase Tag:

World Chase Tag® est le créateur d'une arène (8m x 8m) de jeu compétitif standardisée et d'un ensemble de règles qui permettent aux athlètes du monde entier de s'entraîner sous la forme du jeu du « chat et de la souris ».

Nous souhaitons acquérir une structure de Chase Tag pour **démocratiser la discipline** (il n'en existe pas en Auvergne) et permettre ainsi de proposer des cours spécifiques à nos adhérents ou lors d'événements.

Notre but est de **monter une équipe** de Chase Tag Auvergnate pour participer à des **compétitions nationales**.



2) Zone de Parkour:

Cette zone sera conçue pour être **enti**constructions/modules auront des for pour reproduire l'expérience du Parkou

Les structures seront construites avec Elles seront recouvertes de **contreplac**

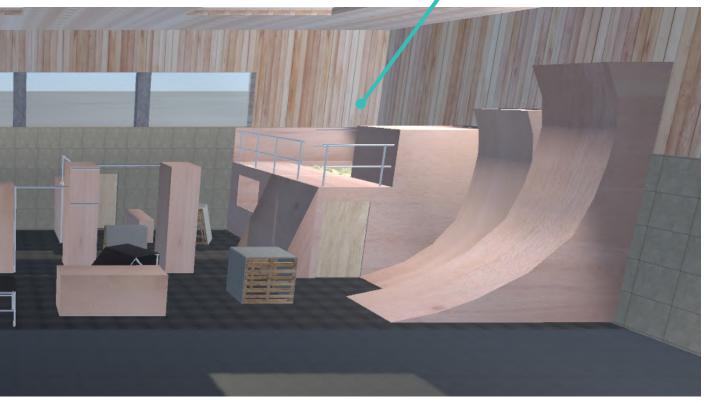
La stabilité de ces structures sera assu liaisons physiques créées avec des ba le sol).

3) Zone de hauteur et acrobaties :

Cette zone possèdera 2 parties complémentaires.

La première, constituée de deux « murs inclinés » permettra de travailler la technique du passe-muraille comme dans le célèbre jeu télévisé « Ninja Warrior©».

La deuxième constituée d'une fosse de réception avec un airbag (coussin d'air) permettant de s'essayer aux acrobaties sans risque de blessure.



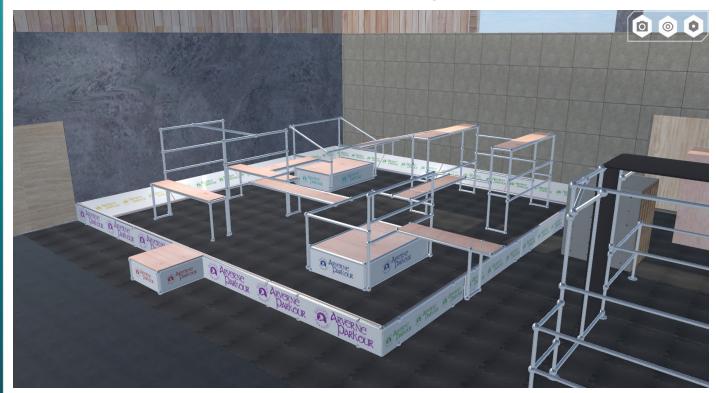
Conception: © Kilian HUC - AVP

èrement modulable dans le temps. Les rmes, tailles et revêtements différents en extérieur.

des **palettes et/ou bastaings en bois. qué de 18mm** d'épaisseur.

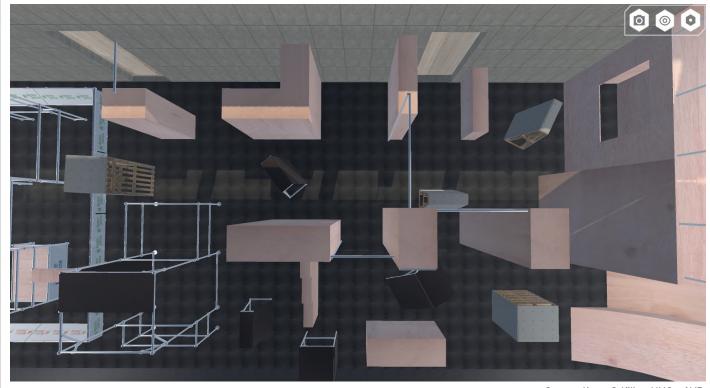
rée par leur poids et par les nombreuses rres en métal galvanisé (via les murs et

Zone « Chase tag »



Conception : © Kilian HUC - AVP

Zone « Parkour » (vue du dessus)



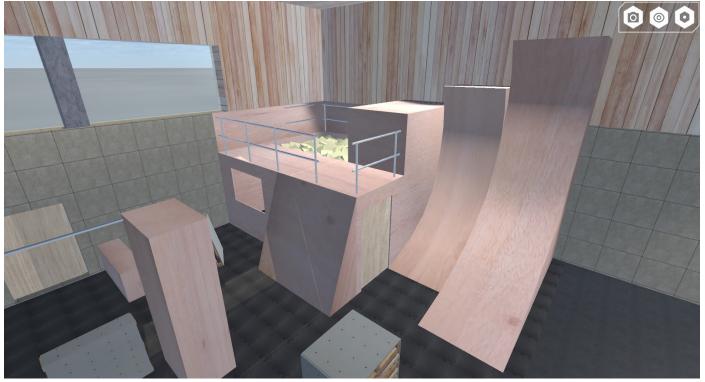
Conception : © Kilian HUC - AVP

Zone « Parkour » (vue de face)



Conception : © Kilian HUC - AVP

Zone « Hauteur/acrobaties»

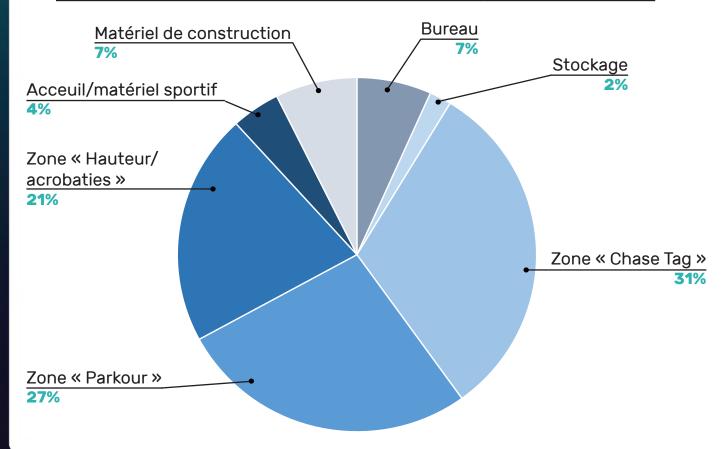


Conception : © Kilian HUC - AVP

COUTS DU PROJET

Les coûts engendrés par ce projet ont été finement budgétisés. Chaque ligne de dépenses (de la plus grosse à la plus petite) a été harmonisée dans les catégories que vous trouverez ci-dessous. Les dépenses d'Investissement et de Fonctionnement ont été séparées. Tous les montants présents dans le tableau ci-dessous sont TTC.

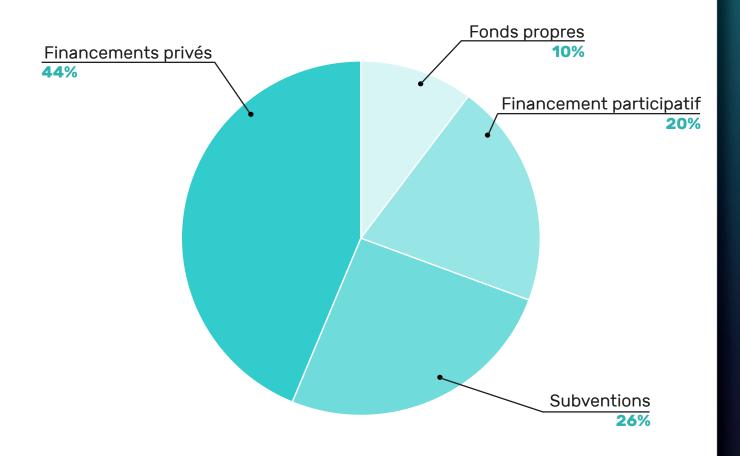
Catégories	Investissement	Fonctionnement	
Bureau	4 609€	1955€	
Stockage	1568€	363€	
Zone « Chase Tag »	25 630€	5 060€	
Zone « Parkour »	25 746€	660€	
Zone « Hauteur/acrobaties »	20 054€	660€	
Acceuil/matériel sportif	4 285€	341€	
Matériel de construction	4 796€	2 411€	
Sous-totaux	86 687€	11 450€	
Montant total du projet	98 137€		



RECETTES DU PROJET

Les recettes de ce projet sont multiples. L'association ARVERNE PARKOUR utilise ses fonds propres, mis de côté depuis 14 ans, pour lancer le projet (achat d'outils, matériel, repas des bénévoles, etc.). Un financement participatif va être lancé mi-avril et se finira mi-juin. Des demandes de subventions sont en cours de réalisation (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Puy-de-Dôme, FDVA, Fédération de Parkour, etc.). Enfin, il reste un peu moins de 43 000 € de financements privés à trouver. Tous les montants présents dans le tableau ci-dessous sont TTC.

Catégories	Montants	
Fonds propres	10 000€	
Financement participatif	20 000€	
Subventions	25 000€	
Financements privés (partenariats, mécénat, dons)	43 137€	
Montant total des recettes	98 137€	



COMMENT NOUS AIDER?

Un projet comme celui-ci représente des coûts importants que notre association ne peut supporter seule. Pour cela, plusieurs solutions s'offrent à ceux qui souhaitent nous aider. Nous comptons sur la solidarité des habitants/entreprises/acteurs du territoire pour faire vivre et réaliser ce projet.

Deux possibilités, le :

DON « FINANCIER »

DON « EN NATURE »

- Montants de votre choix

- Matériel

- Bon d'achat (matériels, matériaux, autres) - Matériaux

- Outillage

- Compétence + temps d'intervention

Vous êtes:

Un PARTICULIER:

- vous pouvez réaliser un don financier via notre financement participatif. Des contreparties intéressantes vous attendent via notre site internet (cf. page suivante); Ouverture en avril 2025.
- vous pouvez réaliser un don en nature (matériel, matériaux, outillage, etc.).

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant. Art-200 du Code général des impôts.

Une ENTREPRISE:

- vous pouvez réaliser un don financier versé par virement ou chèque bancaire à l'ordre de l'association (une convention de partenariat sera réalisée). Des contreparties intéressantes vous attendent (cf. page suivante);
- vous pouvez réaliser un don en nature (matériel, matériaux, outillage, etc.).

Vos dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt égale à 60** % de leur montant. Art-238 Bis du Code général des impôts.

Une ASSOCIATION:

- vous pouvez réaliser un don financier via notre financement participatif ou le verser par virement ou chèque bancaire à l'ordre de l'association (une convention de partenariat sera réalisée). Des contreparties très intéressantes vous attendent (cf. page suivante);
- vous pouvez réaliser un don en nature (matériel, matériaux, outillage, etc.).

Une STRUCTURE PUBLIQUE:

- une demande de subvention va vous être adressée. Une convention de partenariat sera réalisée le cas échéant :
- vous pouvez réaliser un don en nature (matériel, matériaux, outillage, etc.).

CONTREPARTIES SUITE AU DON / PARTENARIAT

PARTICULIER: les contreparties sont disponibles directement sur la page du financement participatif. Ouverture en avril 2025 sur notre site internet : <u>arverneparkour.fr</u>

STRUCTURE PUBLIQUE: une contrepartie d'image sera mise en place dans la salle via les emplacements partenaires prévus sur la structure de « Chase Tag » (cf. page suivante).

ENTREPRISE et ASSOCIATION, vous pouvez réaliser un don avec ou sans plusieurs options (cumulables) :

- Option n°1: Initiation privée « Parkour/Chase tag » de 2h

ARVERNE PARKOUR vous propose de réaliser des ateliers « Team building » pour vous et vos employés. Un bon moyen de soutenir notre projet associatif tout en créant un moment de cohésion entre votre équipe.

Au programme:

- 20 min de discussion/échauffement :
- 50 min de Chase Tag;
- 50 min de Parkour.

Cette option donne également droit à une contrepartie d'image sur notre « panneau des partenaires ».

- Option n°2: Contrepartie d'image sur la structure de « Chase Tag »

Des emplacements « Partenaires » ont été matérialisés sur la structure de Chase Tag (8m x 8m) et offrent une forte visibilité.

Ces emplacements (par couleur) et leurs dimensions sont visibles sur la page suivante ainsi que sur la page 5.

Ces emplacements sont acquis pour une durée de 1 à 3 ans.

La structure sera visible dans la salle et lors d'événements extérieurs.

En fonction de leur visibilité et de leur emplacement, les prix évoluent. Pour connaître les prix en fonction des couleurs, merci de contacter l'équipe projet.

- Option n°3: Réalisation d'une promotion vidéo

Notre partenaire « ArtMax Production » propose ses services dans la communication vidéo pour votre entreprise.

Si vous le souhaitez, un reportage vidéo peut être réalisé afin de :

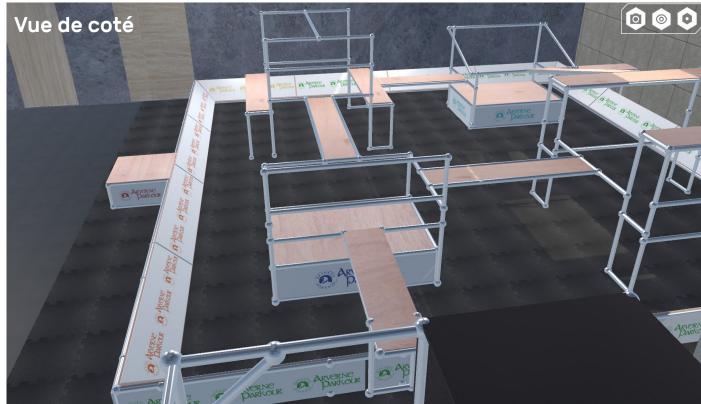
- mettre en avant votre entreprise;
- mettre en lumière vos employés;
- communiquer sur un aspect précis de votre entreprise ;
- réaliser une publicité pour un produit.

Cette option comprend une demi-journée de tournage, une demi-journée de montage pour une vidéo de 3 min maximum (caractéristique et logistique à voir directement avec eux). Cette option donne également droit à une contrepartie d'image sur notre « panneau des partenaires ».

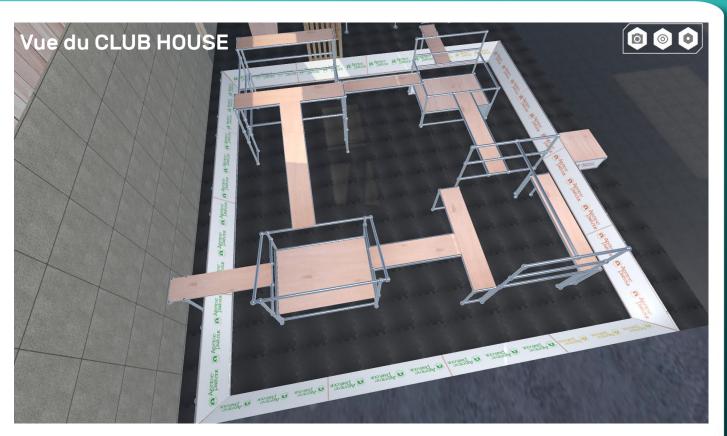
Options	Coût
Option n°1 : Initiation privée « Parkour/Chase tag » de 2h	30€/par personne
Option n°2 : Contrepartie d'image sur la structure de « Chase Tag »	Voir la « grille de prix » avec l'équipe projet
Option n°3 : Réalisation d'une promotion vidéo	1500€

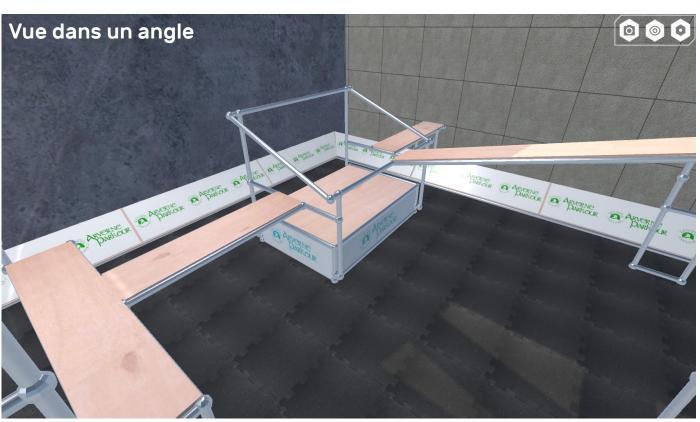
Emplacements « Partenaires » de la zone « Chase tag »





Une diversité d'emplacements partenaires (taille, localisation) permettant d'être vu dans **tous les angles de la salle**. La structure sera également placée **sous les baies vitrées** du « Club House » (situé à l'étage) et offrira ainsi, une superbe visibilité (cf. photo page suivante). Ces emplacements sont acquis pour **une durée de 1 à 3 ans** (à compter de l'installation de la structure). Flux de passage estimé : **150 adultes et 350 enfants/semaine**.





Emplacements extérieurs		Emplacements intérieurs			
Couleur	Nb	Dimensions (LxH)	Couleur	Nb	Dimensions (LxH)
Rouge	Fortait (3)	100cm x 40cm	Bleu clair	1+1	100cm x 40cm / 150cm x 40cm
Vert	4	200cm x 40cm	Bleu nuit	1+1	100cm x 40cm / 150cm x 40cm
Violet	2	350cm x 40cm	Vert	10	200cm x 40cm
			Jaune	2	200cm x 40cm
			Orange	4	200cm x 40cm

Un projet:

- BENEVOLE: porté par une équipe de 7 personnes;



Equipe projet

- PARTICIPATIF et SOCIAL : construction du projet et des modules avec les 40 adhérents de l'association :



Adhérents et encadrants

- LOCAL : situé sur la commune d'Issoire dans un nouveau gymnase omnisports construit par l'Agglo Pays d'Issoire ;



Crédits : @Moon Safari

- **SPORTIF et NOVATEUR** : développement du Parkour et d'une nouvelle discipline (Chase Tag) + première salle de Parkour en Auvergne !



Crédits : World Chase Tag®

Retrouvez notre *projet associatif* et tous nos *rapports d'activités* sur notre site internet



Pour plus de renseignements sur notre association : arverneparkour.fr











Nous contacter:



arverneparkour@gmail.com



06 23 19 52 14